

## L'INDOCHINE « La France et les trusts » (*Économie et politique*, n° 5/6, 1954)

[103] C'était la plus riche et la plus profitable des colonies françaises. 25 millions d'hommes de vieille civilisation offraient des possibilités d'exploitation exceptionnelles.

L'Indochine était pour les monopoles français un grand marché d'exportation. En 1953, bien que tombée au quatrième rang des clients de la France, elle a absorbé 93 milliards de marchandises, soit 6 % des exportations françaises totales. Les trusts du coton y ont écoulé 7,4 % de leur production, ceux des textiles artificiels (Gillet), 20 % de la leur ; l'industrie horlogère y place 25 % de ses exportations et le Comptoir des Phosphates 22 % des siennes. D'importantes sociétés de commerce et de navigation, disposant d'un réseau de comptoirs, complétés souvent par une organisation commerciale s'étendant à tout l'Extrême-Orient, inondaient le pays de marchandises françaises : « Denis Frères », la « Cie Optorg », la « Commerciale Française de l'Indochine », la « Compagnie Générale de Commerce » et sa filiale la « Compagnie de Commerce et de Navigation d'Extrême-Orient » sont les principales. A côté de ces sociétés, on trouve d'autres affaires spécialisées dans l'importation d'une catégorie de produits : Descours et Cabaud, de Lyon (matériel divers, outillage, machines), Dumarest, de Roanne — un ami de Pinay — (tissus de coton), etc. Toutes ces firmes sont plus ou moins liées à la Banque de l'Indochine.

Cependant l'exportation des marchandises ne faisait que préparer l'exportation des capitaux : les monopoles français se sont constitué d'immenses domaines agricoles ; par exemple, les grandes plantations de caoutchouc qui récoltent 95 % de la gomme, couvraient 70.000 ha en 1952. Quatre grands groupes disposent directement des deux tiers de la production de caoutchouc et s'associent pour contrôler le reste :

— la Banque de l'Indochine produit 4.500 tonnes sur « les Plantations Réunies de Mimot », 10.000 tonnes sur « l'Indochinoise de Cultures Tropicales », sans compter la production des « Caoutchoucs de l'Indochine » où participe Bergougnan.

— « La Financière des Caoutchoucs » (groupe franco-belge de Rivaud) récolte 9.000 tonnes sur les Domaines de la « Cie du Cambodge » et 10.500 tonnes sur les « Plantations des Terres Rouges ».

La Compagnie de Commerce et de Navigation d'Extrême-Orient avec la Cie Générale de Commerce récoltent plus de 10.000 tonnes dans « l'Indochinoise de Plantations d'hévéas » et près de 1.000 tonnes sur les « Hauts Plateaux Indochinois ».

« L'Union Financière d'Extrême-Orient », où l'on retrouve encore la Banque de l'Indochine, produit 2.200 tonnes environ sur les « Plantations de Caukhoï » [!].

Pour le reste, 1.300 tonnes environ sont récoltées sur les domaines des « Cultures d'Extrême-Orient » (groupe Poursin et Banque de l'Indochine), près de 2.000 tonnes sur ceux des « Caoutchoucs du Donaï » (groupe Hottinguer), plus de

2.500 tonnes sur ceux des « Caoutchoucs du Mékong » (Cie Générale des Colonies) ; enfin 5 à 6.000 tonnes sont récoltées par Michelin sur ses propres plantations.

La Banque de l'Indochine, par ses diverses participations, contrôle plus de la moitié des 75.000 tonnes produites en 1953. Les maisons Alcan et Diethelm, avec la Compagnie Générale de Commerce, se partagent à peu près seules l'exportation de caoutchouc qui représente 36 % du total des exportations indochinoises.

C'est **sous la protection des troupes** que ces plantations, qui sont situées dans le Sud, ont fonctionné au cours des dernières années. « Leur exploitation, écrit *la Vie Française*, le 7/5/54, offre des difficultés qui ont été surmontées jusqu'ici ainsi qu'en témoigne le montant record de la production de caoutchouc en 1953 et les dividendes plantureux distribués par les sociétés. »

Le thé et le café sont des productions importantes ; toute la partie exportée est produite par la société des « Hauts Plateaux Indochinois », la « Société des Plantations Indochinoises de Thé » et la « Compagnie Agricole de Café et de Thé du Kontum ». Les deux premières sociétés sont contrôlées par la Banque de l'Indochine et la troisième par le groupe de Rivaud.

Après l'agriculture, les mines. Les trusts français s'étaient emparés d'un important domaine minier, surtout au Tonkin : la guerre a arrêté l'activité de la « Compagnie Minière et Métallurgique de l'Indochine » (contrôlée par la Banque de l'Indochine), des « Étains du Haut Tonkin », des « Étains et Wolfram du Tonkin » (groupe de Wendel et Mallet), ainsi que de trois des quatre sociétés qui produisaient 90 % des 2,6 millions de tonnes de charbon extraites en 1935. Cependant, la plus puissante de ces sociétés, à laquelle revenait 70 % de la production, « Les Charbonnages du Tonkin », du groupe du Crédit Industriel et Commercial, n'a jamais interrompu son activité.

Il faudrait ajouter à ces productions minières celle des phosphates, aux mains de la Société des Phosphates d'Indochine, et celle du sel, assurée pour 40 % par la « Société des Salines du Midi et des Salines de Djibouti », qui appartient à la Banque de l'Indochine, au groupe Banque de l'Union Parisienne-Mirabaud et au Crédit Commercial de France. Cette société monopolise l'exportation du sel indochinois.

[106] Les monopoles français ne se sont pas contentés de produire des matières premières destinées à l'exportation, ils ont entrepris aussi une certaine industrialisation, notamment dans la région Hanoi-Haiphong. Il s'agissait d'exploiter une main-d'œuvre nombreuse, robuste, habile et très mal payée, pour produire à meilleur compte, aussi bien pour le marché local où se trouvait une importante colonie européenne et le corps expéditionnaire, qu'en vue de l'exportation sur les marchés d'Extrême-Orient.

Ainsi, dans la période récente, les compagnies d'électricité ont fortement accru leur puissance installée, d'ailleurs très faible (153.610 kW en 1949 et 182.720 en 1953). Dans ce domaine encore, la prépondérance de la Banque d'Indochine est à peu près totale.

La production énergétique du pays a permis ainsi le développement de certaines entreprises. Alimentée en charbon par les Charbonnages du Tonkin et en électricité par ses propres centrales, « La Société des Ciments Portland Artificiels de l'Indochine » — où l'on retrouve naturellement la Banque de l'Indochine, a produit en 1953 280.000 tonnes de ciment.

Les monopoles français produisent en Indochine des *biens de production*. Les « Forges, Ateliers et Chantiers de l'Indochine », les « Chantiers et Ateliers Réunis de l'Indochine » — contrôlés par la Banque de l'Indochine — construisent avec des produits métallurgiques importés des chalands, des remorqueurs, et surtout réparent les navires qui touchent le pays.

\*

Pour les biens de consommation, la « Société des Verreries d'Extrême-Orient » (contrôlée par Saint-Gobain et la Banque de l'Indochine), a installé une importante verrerie qui, à partir de matières premières locales, s'est assuré le monopole du marché et exporte dans tout l'Extrême-Orient.

Le capital français a implanté quelques grandes usines textiles. A Nam-Dinh se trouve la « Société Cottonnière du Tonkin » qui, avec sa propre centrale électrique, actionne ses 1.40.000 broches, ses 1.318 métiers, et qui comptait en 1940 13.000 ouvriers et ouvrières. Le chiffre est tombé récemment à 4.000. Cette société est la seule filature et le seul tissage de l'Indochine à côté des entreprises artisanales. La « Société Lainière du Tonkin » a également un monopole absolu. Elle avait organisé pour l'exportation une manufacture de tapis qui employait en 1945 1.500 ouvriers. Les Établissements Delignon — contrôlés par la Banque de l'Indochine — viennent de construire, avec les 140 millions de dommages de guerre versés par l'État, une puissante entreprise de filature et de tissage de jute à Saïgon [Vietnamienne du jute]. Monopole absolu encore que celui de la « Société Franco-Vietnamienne pour l'Industrie de la Soie », installée à Nam-Dinh où elle employait 2.000 ouvriers, et des « Tanneries du Tonkin », en face de laquelle n'existent que des entreprises artisanales.

\*

La puissante « Société des Sucreries et Raffineries de l'Indochine » traite la canne à sucre des plantations du Sud ; les « Manufactures indochinoises de tabac, cigares et cigarettes J. Bastos », avec leurs 3.000 ouvriers, produisent près de 7.000 tonnes de cigarettes. La « Société des Distilleries de l'Indochine » a fait récemment l'objet d'une lutte âpre de majorité dans laquelle l'ont emporté la Banque de l'Indochine et le groupe Vernes. Cette société a plusieurs fabriques d'alcool de riz. Elle a eu longtemps le monopole de la livraison des alcools à la régie ; elle possède également d'importantes rizeries où le riz subit la préparation qu'il nécessite avant d'être consommé. Enfin, les « Brasseries et Glacières de l'Indochine » — contrôlées par la Banque de l'Indochine — ont pris depuis la guerre un essor considérable.

Les *transports* constituent pour leur part une des activités les plus profitables des monopoles français. Sans parler du « Chemin de fer du Yunnan » qui était la voie de pénétration vers la Chine du Sud, nous voulons citer ici les transports intérieurs sur les fleuves et canaux et les transports par mer. « La Société Maritime d'Extrême-Orient », « Denis Frères », [107] « la Société Anonyme de Chalandage et de Remorquage », « Remorquage et Acconage », « La Franco-Khmère de Navigation », dominent cette activité.

Au total, d'après la Banque de l'Indochine elle-même, toute la vie économique du pays se trouvait dirigée par trois groupes financiers qui, par le jeu des participations dans de multiples affaires, tenaient en mains en 1943 plus de 85 % des capitaux privés, soit 34 milliards de francs 1938 sur 39 milliards. Ces trois groupes sont : « La Financière des Caoutchoucs » (groupe de Rivaud), « L'Union Financière d'Extrême-Orient » et « La Société Financière pour la France et les Pays d'Outre-Mer » (Soffo), ce dernier, de beaucoup le plus important, n'étant que la Banque d'Indochine sous un nom différent. Les 15 % des capitaux restants, plus ou moins liés aux trois grands groupes, appartenaient eux-mêmes à des groupes financiers importants tels que Gillet, Lazard, etc.

La Banque de l'Indochine faisait fonction de banque d'émission et, tant par ses agences que par ses filiales (la Banque Franco-Chinoise et le Crédit Foncier de

l'Indochine, qu'elle contrôle avec le groupe Lazard), dominait la vie financière du pays, ne laissant qu'une place réduite, à la B.N.C.I. et à la Hong-Kong and Shanghai Banking Corp [HSBC].

Si la guerre a arrêté certaines activités des puissants monopoles qui exploitent l'Indochine, elle a favorisé le développement d'autres secteurs de production, par exemple le ciment et les brasseries. Les monopoles français n'ont donc nullement abandonné l'Indochine, mais les profits obtenus ont été souvent, par précaution, réinvestis dans d'autres territoires coloniaux. Ils ont profité aussi des dommages de guerre servis par le Trésor français. Par exemple, « Les Papeteries de l'Indochine », qui n'ont plus en Indochine qu'une filiale commerciale, ont utilisé les premiers cents millions d'acompte sur dommages de guerre pour acheter des biens immobiliers au Cameroun et participer à la construction d'une usine de pâte à papier en A.E.F. ; les sociétés caoutchoutières constituent des domaines en Afrique, etc.

Quoi qu'il en soit, les monopoles français qui exploitaient l'Indochine y conservent encore une partie importante de leurs actifs. La Banque de l'Indochine déclare que 18 % de ses intérêts se trouvent en Extrême-Orient, 26 % en Amérique, 23 % en Europe, 27 % en Afrique. L'exemple de cette Banque qui, de société coloniale, est devenue un des plus puissants représentants du capital financier, illustre bien les profits que le capital a pu retirer de l'exploitation coloniale.

\*

La question qui se pose actuellement pour le capitalisme français est de savoir comment sauvegarder les capitaux placés en Indochine. Dans le Nord, le gouvernement de la République Démocratique du Vietnam a invité les sociétés françaises à continuer leurs activités, sous le contrôle, évidemment, des autorités de la République. Dans le Sud, de même qu'au Cambodge et au Laos, l'impérialisme français s'efforcera certainement de maintenir ses anciennes méthodes d'exploitation ; il trouvera dans ce domaine la concurrence accrue des trusts américains et anglais. Il n'est pas possible pour l'instant de prévoir ce que deviendront les activités des monopoles dans les anciens territoires de l'Indochine. Le gouvernement de la République Démocratique acceptera certainement de laisser aux entreprises capitalistes des profits limités, à condition que l'activité de ces entreprises soit en même temps favorable au développement économique de la République.

Il convient d'ajouter, pour en terminer avec les territoires d'Extrême-Orient, que la Banque de l'Indochine avait pris encore une influence prépondérante dans les petites colonies de cette région. Elle est la seule banque des territoires de l'Inde Française, des Nouvelles-Hébrides, de la Nouvelle-Calédonie. Elle contrôle toute l'activité financière et commerciale de ces régions, avec parfois des participations d'autres groupes.

Les « Phosphates d'Océanie » sont partagés entre la Banque de l'Indochine, le groupe Hersent et le groupe Unilever. Dans la société « Le Nickel », qui est la deuxième productrice de minerai de [108] nickel du monde capitaliste et qui produit aussi du chrome et du cuivre, Rothschild a une influence prépondérante. On peut rappeler que la production de minerai de nickel est passée de 100.000 tonnes en 1949 à 660.000 tonnes en 1953. Si Djibouti est un petit territoire d'Afrique en grande partie désertique, il est le port de l'Éthiopie et, par suite, un centre commercial très important. La Banque de l'Indochine, qui y est la seule banque, la Banque de Paris et des Pays-Bas et Rothschild contrôlent le Chemin de Fer qui va de Djibouti à Addis-Abbeba.

ENCADRÉ  
[104] HOMMES DU GRAND CAPITAL 1

Giscard D'ESTAING

Edmond Giscard d'Estaing a fait fortune dans les affaires coloniales après avoir débuté comme haut fonctionnaire. Né en 1894, fils d'un conseiller à la Cour d'Appel, il fut nommé inspecteur des Finances en 1919 ; de 1921 à 1926, il fut directeur des Finances du Haut Commissaire français en Rhénanie. Il est aujourd'hui président de la Société Financière pour la France et les Pays d'Outre-Mer, du groupe de la Banque de l'Indochine ; il figure dans les conseils d'administration de plusieurs sociétés d'Indochine et d'Afrique.

Il s'intéresse aussi activement aux relations avec l'étranger. Administrateur de la filiale en France du trust américain Thomson-Houston, il est président du Comité français de la Chambre de Commerce Internationale, ainsi que de la section française de la Ligue Européenne de Coopération Économique ; il est vice-président de l'Association Nationale d'Expansion Économique. Gendre du député Jacques Bardoux, **Giscard d'Estaing est vice-président du Secours Catholique.**

Paul BERNARD

Paul Bernard est spécialisé dans les affaires coloniales et particulièrement d'Indochine. Président des Caoutchoucs de l'Extrême-Orient, des Caoutchoucs de l'Indochine, des Participations Coloniales et Financières et du Crédit Marocain, il en administrateur de la Sté Financière pour la France et les Pays d'Outre-Mer (du groupe de la Banque de l'Indochine), administrateur-délégué des Papeteries de l'Indochine, administrateur de la Sté Indochinoise des Cultures Tropicales, de Chalandage et Remorquage de l'Indochine, de la Cie Optorg, ainsi que de la Sté des Usines à Papier « Cenpa » et des Cartonneries de la Rochette. Il est le président, fort qualifié, de la « Commission de l'Empire » du C.N.P.F.

Fr. CHARLES-ROUX

Ambassadeur de France, membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, François Charles-Roux n'est pas « sorti de rien ». Son père était député de Marseille, armateur, président de la Cie Transatlantique et vice-président de la Cie du Canal de Suez. Le fils, après une assez longue carrière diplomatique, est devenu administrateur du Canal de Suez en 1944 ; il en est président depuis 1948. Il est également administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas, de la Sté Marseillaise de Crédit, de la Cie Française de l'Afrique Occidentale et de la Land Bank of Egypt. Il est président du « Comité Central de la France d'Outre-Mer » (l'ancienne « Union Coloniale ») qui joue un rôle politique important au service des trusts coloniaux. Comme tout diplomate qui se respecte, il se pique de littérature ; il a écrit plusieurs livres d'histoire diplomatique et d'histoire coloniale.

Philippe LANGLOIS-BERTHELOT

Philippe Langlois-Berthelot, qui donne son adresse à Saïgon, dirige des sociétés caoutchoutières du groupe de Rivaud. Il est président de la Cie du Cambodge, administrateur de la Financière des Caoutchoucs, des Plantations des Terres Rouges, des Caoutchoucs de Padang, des Caoutchoucs du Mékong, de la Sennah Rubber Cy Ltd. Il est aussi membre du Conseil de gestion de la Banque de France.

## Gaston GRADIS

La famille Gradis, établie à Bordeaux au XVIII<sup>e</sup> siècle, avait acquis dès avant la Révolution une grande fortune dans le « commerce des îles ». Elle est aujourd'hui dans les affaires coloniales en Afrique. Gaston Gradis, ingénieur de Polytechnique, résidant à Bordeaux et au Maroc, est président des Brasseries du Maroc, du Comptoir Français du Maroc, de la Sté Chérifienne de Participation, vice-président du Lloyd Marocain d'Assurances, administrateur du Crédit Marocain, des Brasseries de l'Ouest Africain, des Éts Maurel et Prom. Jean Gradis — château de la Cour, à Cheillé par Azay-le-Rideau — est administrateur de la Française pour le Commerce avec les Colonies et l'Étranger, et des Participations Coloniales et Financières.

### AFFAIRES COLONIALES

(in « La France et les trusts », *Économie et politique*, n° 5/6, 1954, pp. 230-231)

#### [230] INDOCHINE

Plantations de caoutchouc

### GROUPE RIVAUD

*Plantations des Terres-Rouges*. 1952, Capital 1.068 MF. Réserves 1.333 MF. Bénéfice 292 MF. Eff. 5.000 en Indochine, 2.500 en Malaisie. Culture de l'hévéa, du caféier, du palmier à huile. Indochine : 17.980 ha plantés d'hévéas. Java : 900 ha plantés d'hévéas et de caféiers. Malaisie : 7.600 ha plantés d'hévéas et de palmiers. En A.E.F., possède la Société Africaine Forestière et Agricole (Capital 356 MF. Eff. 3.300. Prod. 1953 : 2.790 tonnes de caoutchouc) avec la Cie du Cambodge.

*Compagnie du Cambodge*. Capital 757 MF. Réserves 1.245 MF. Bénéfice 336 MF. Culture de l'hévéas. Indochine : 15.700 ha d'hévéas. Java : 1.000 ha d'hévéas. Malaisie : 2.000 ha d'hévéas.

### GROUPE BANQUE DE L'INDOCHINE

*Plantations Réunies de Mimot*. 1952 : Capital 671 MF. Réserves 520 MF. Bénéfice 24 MF. 5.200 ha d'hévéas. Prod. 4.200 t. de caoutchouc, 1.160 t. de crêpes. Participation dans Union Marocaine et d'Outre-Mer.

*Caoutchoucs de l'Indochine*. 1952 : Capital 60 MF. Réserves 666 MF. Bénéfice 126 MF. Plantations de caoutchouc, exploitées par une filiale, la Compagnie des Caoutchoucs d'Extrême-Orient, de quinquina, de thé et de café. Participations dans la Société Indochinoise des cultures tropicales, Plantations indochinoises de thé, Sté des Domaines Algériens, Sté Agricole et Viticole des Aït Jazem et des Aït-Harzallah, Cie Forestière Sangha-Oubangui, etc.

*Sté Indochinoise des Cultures Tropicales*. 1952 : Capital 53 MF. Réserves 341 MF. Bénéfice 39 MF. 4.000 ha d'hévéas exploités par la Cie des Caoutchoucs d'Extrême-Orient. 75 ha de caféiers, 461 ha de théiers, exploitées par les Plantations Indochinoises de thé, plantations de canne à sucre exploitée par la Sté des Sucrieries et Raffineries de l'Indochine. 4 domaines au Maroc acquis récemment.

\*

*Caoutchoucs du Mékong*. 1952 : Capital 207 MF. Réserves 130 MF. Bénéfice 65

MF. Eff. 720. 2.830 ha d'hévéas. Prod. (1953) : 2.520 t. Contrôlés par la Compagnie Générale des Colonies.

*Cultures d'Extrême-Orient et d'Afrique.* 1952 : Capital 375 MF. Réserves 191 MF. Bénéfice en 1951 : 198 MF. 1.400 ha d'hévéas exploités par la Sté des Caoutchoucs d'Extrême-Orient. Plantations de caféiers, cacaoyers, et hévéas en Côte-d'Ivoire. Contrôlées par la Banque de l'Indochine et le groupe Poursin.

*Indochinoise de Plantations d'hévéas.* 1952 : Capital 1.072 MF. Réserves 174 MF. Bénéfice 307 MF. 11.639 ha d'hévéas. Prod. 9.500 t. Gère quatre autres plantations. Contrôlée par la Cie Générale de Commerce et la Banque de l'Indochine. Participations . Société Financière du Congo Français.

Caoutchouc du Donai. 1952 : Capital 80 MF. Réserves 291 MF. Eff. 1.000, domaine de 40.000 ha dont 32.000 ha en forêts exploités par une filiale, 2.600 ha d'hévéas, gérés par l'Indochine de plantations d'hévéas. Prod. 1953 : 1.900 t. Contrôlés par la Banque de l'Indochine et le groupe Hottinguer.

*Compagnie Optorg.* 1952 : Capital 300 MF. Réserves 543 MF. Bénéfice 173 MF. Cinq agences en Indochine, filiales en Malaisie, en Indonésie, au Maroc. Commerce, mais se livre aussi à des opérations financières. La Banque de l'Indochine, le groupe Schwob participent au contrôle de l'affaire où l'on retrouve le sénateur Durand-Réville.

*Distilleries de l'Indochine.* 1952 : Capital 376 MF. Réserves 1.295 MF. Bénéfice 500 MF. distilleries, rizeries, fabrication des produits dérivés du riz, trois groupes d'usines, au Tonkin, en Cochinchine, au Cambodge. Participations dans plusieurs distilleries indochinoises, Sté Industrielle et Agricole de Pointe-à-Pitre, Sté des Oléagineux d'A.F.N., Cie Fermière Oulmès État. Groupes Banque de l'Indochine et Vernes.

*Brasseries et Glacières de l'Indochine.*

Capital 942 MF. Réserves 3.630 MF. Bénéfice 1.730 MF. Fabrication et vente de bière et de glace. Participations dans des entreprises analogues en Afrique. Contrôlées surtout par Denis Frères.

*Ciments Portland artificiels de l'Indochine.* Capital 42,7 MF. Réserves 1.575 MF. Bénéfice 488 MF. Capacité de production : 400.000 t./an. Ventes en Indochine : 285.000 t. Groupes Banque d'Indochine, Société Nationale d'Investissement.

*Charbonnages du Tonkin.* 1952 : Capital [231] 788 MF. Réserves 4.815 MF. Bénéfice 230 MF. Trois concessions houillères dans la région de Haïphong. Prod. : 753.000 t. en 1953. A reçu récemment du Fonds de Modernisation et d'Équipement un prêt de 300 millions. Participations dans Chantiers et Ateliers de l'Indochine. Groupes : Crédit Industriel et Commercial, participations de Denis Frères et de la Banque de l'Indochine.

*Cie des Eaux et d'Électricité de l'Indochine.* Capital 1.125 MF. Réserves 3.876 MF. Bénéfice 619 MF., usines à Saïgon, Cholon, Pnomh-Penh et Dalat, distribution de l'électricité dans le sud Vietnam et le Cambodge. Participations dans les autres sociétés indochinoises d'électricité. Groupes Allain et Banque de l'Indochine. Appartient aux mêmes groupes : *Indochinoise d'électricité* (1952 : Capital 588 MF. Réserves 2.060 MF. Bénéfice 230 MF.).

---

*Manufactures de Tabacs, Cigares et Cigarettes J. Bastos.* 1952 : Capital 504 MF. Réserves 453 MF. Bénéfice 385 MF. en 1953. Marques Bastos, Camelia Sport, Atlas, Golden Club, etc. Plantations de tabac en A.O.F., en Algérie. Filiales au Cameroun, en A.O.F. (avec Job) et [notamment la Sté Indochinoise des Tabacs, Cigares et Cigarettes J. Bastos](#) (Capital 182 MF. Réserves 165 MF. Bénéfice 343 MF. manufacture et domaine de 1.640 ha). Le groupe est lié au Crédit Industriel et Commercial ; participation de Borgeaud.

